

DU CÔTÉ DES CHAMPS

Lutter contre le chardon



Le chardon des champs a un fort potentiel de régénération.

Le chardon des champs est une plante pérenne hivernant sous forme de racine et débouillant principalement au printemps, mais aussi sur chaumes et pendant les hivers doux.

En agriculture biologique, le chardon des champs est la vivace posant le plus de problèmes. Elle forme des colonies s'élargissant avec le temps. La lutte mécanique contre le chardon est un défi qui demande plusieurs années en raison de son potentiel de régénération et d'accumulation rapide de réserves dans les racines.

■ Implanter une prairie pluriannuelle

La mesure la plus efficace de lutte contre le chardon est l'implantation d'une prairie temporaire pluriannuelle fauchée ou broyée régulièrement. Les luzernes ou trèfles pluri-

nuels (à enracinement profond) font double effet. Ils ombragent les chardons en surface et retirent les éléments nutritifs et l'eau en profondeur. La prairie doit durer au minimum deux ans. Le semis doit former rapidement un couvert dense. Plus le nombre de coupe est élevé, plus le chardon est affaibli. Le choix du moment de coupe dépend du développement des chardons. Ces derniers ne doivent pas dépasser le couvert afin de ne pas stocker des réserves et au plus tard au début de leur floraison. Les prairies insuffisamment denses doivent être retournées et ressemées afin d'empêcher le chardon de se développer sans concurrence.

■ Supprimer les plantes isolées

Empêcher les chardons isolés ou des colonies à grainer, par arrachage ou tirage (peu d'influence sur les réserves des racines). Couper les tiges le plus basses possibles, avant

floraison. L'arrachage présente l'avantage de détruire une part des racines. Les repousses doivent être à nouveau éliminées la même année, dès qu'elles ont atteint 5 cm de hauteur (empêcher le stockage de nouvelles réserves).

■ Déchaumer après la récolte de céréales

Les interventions pendant l'interculture doivent répondre à deux exigences: intervenir avant que les chardons ne commencent à faire de nouvelles réserves (à partir de 6-10 feuilles à hauteur de 10 cm) et être réalisées en plein, sur toute la surface, pour couper toutes les tiges. Le principe est d'épuiser les chardons pendant l'interculture en les coupant toujours plus bas: déchaumer après la récolte des céréales.

■ Semer un engrais vert à croissance rapide

Sur parcelles déchaumées, notamment dans les parcelles

fertilisées avec des effluents d'élevage, il peut y avoir, suite à des orages estivaux, des minéralisations et des reliquats d'azote importants. Cet azote peut être lessivé mais aussi bénéfique aux chardons en lui permettant de réaliser des réserves et ainsi accroître ultérieurement sa force de développement. L'installation d'un engrais vert agressif après le déchaumage augmente l'efficacité des interventions mécaniques. Il faut semer des mélanges à croissance rapide et à développement important concurrençant bien les chardons et couvrant rapidement le sol: si le semis est réalisé avant mi-août, privilégier un mélange de légumineuses (vesce, féverole, pois...) avec de l'avoine rude et une crucifère (ex: colza fourrager). Plus le semis sera tardif, plus il faudra réduire le pourcentage de légumineuses, plus lentes de développement.

GÉRALD HUBER, PROCONSEIL

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

Le risque de contamination aux mycotoxines est moyen

Swiss Granum surveille, dans le cadre d'un monitoring, le risque de contamination en déoxynivalénol (DON) des céréales avant et après la récolte.

Le groupe de travail «Sécurité alimentaire» de Swiss Granum a estimé le risque de contamination en mycotoxines (déoxynivalénol, ou DON) des céréales avant la récolte. Cette estimation fait partie du monitoring mycotoxines de Swiss Granum et se base sur le système de prévision «FusaProg» d'Agroscope ainsi que sur les résultats d'essais et d'observations dans les parcelles.

Selon les données à disposition, il faut s'attendre à un risque de contamination en DON moyen pour la récolte de céréales 2017, avec toutefois des différences régionales. Selon le système de prévision «FusaProg», les conditions météorologiques favorables à l'infection avec *Fusarium graminearum* étaient présentes

plusieurs jours précisément lors de la floraison du blé d'automne, en particulier en Suisse alémanique début juin. Le développement du champignon sur les épis et la formation des mycotoxines ont cependant probablement été freinés par la période caniculaire qui a suivi du 19 au 24 juin, car l'absence d'un temps chaud et humide avant la maturité des plantes freine la propagation du champignon et ce faisant un développement accru en DON.

Renforcer la vigilance

Les producteurs ainsi que les centres collecteurs sont appelés à renforcer leur vigilance lors de la récolte et de la prise en charge de céréales, surtout en cas de précédent maïs et d'un travail du sol sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles. Il faudra attendre les résultats du programme d'analyses de Swiss Granum et des analyses effectuées par les entreprises avant de pouvoir tirer des conclusions définitives sur la contamination en DON.

SWISS GRANUM

Brève

Grêle et orages: des dommages à hauteur de 4 millions de francs

Les chutes de grêle et les orages du 8 juillet ont causé des dommages aux cultures agricoles, en particulier dans les régions de La Sarraz et Yverdon (VD), le lac et la région de Bienne, le Seeland bernois et la région s'étendant entre Niederbipp (BE) et Lenzburg (AG). Suisse Grêle affirme s'attendre à 800 déclarations de dommages et estime à 4 millions de francs le montant des indemnisations qu'elle devra verser pour les cultures assurées. Outre les champs, les cultures touchées sont la vigne, les vergers, les cultures maraîchères, agricoles et jardinières. Afin d'apporter rapidement assistance aux assurés touchés, les experts vont commencer l'estimation des sinistres dans les prochains jours, fait savoir la société suisse d'assurance contre la grêle. Cette dernière précise que les preneurs d'assurance lésés peuvent annoncer leur dommage par Internet, sous www.grele.ch, par fax ou par poste.



SP

RÉCOLTE 2017

Aucune retenue ne sera prélevée sur les fruits à cidre

Cette décision précoce du centre de produits fruits à cidre entend principalement inciter à faire mettre en valeur toute la récolte et à éviter des importations supplémentaires.

Après les gelées du printemps et la chute physiologique de juin, les prévisions quant aux quantités de fruits à cidre sont inférieures à celles de 2016. C'est pourquoi la com-

mission compétente abandonne toute retenue en 2017.

Cette décision précoce entend principalement inciter à faire mettre en valeur toute la récolte de fruits à cidre et à éviter des importations supplémentaires. Les cidreries dépendent des agriculteurs fournisseurs de fruits à cidre pour des livraisons suffisantes de pommes et de poires afin de pouvoir produire sous tous les labels (Suisse Garantie, Bio Suisse, Hochstamm Suisse, etc.). Que la récolte de fruits à cidre soit faible ou abondante, les cidreries ont besoin de parte-

nariats fiables pour être fournies en fruits à cidre de bonne qualité. C'est la seule manière de continuer de renforcer la position des produits de jus de fruit dans le commerce et dans la gastronomie. Dans toute la filière, on cultive l'espoir de rentrer des quantités suffisantes de fruits de bonne qualité.

FRUIT-UNION SUISSE



La filière compte sur des fruits de bonne qualité.

AGRI

PUBLICITÉ

Kyleo® Nouveau

Action ultrarapide pour traitements sur chaumes

Plus d'efficacité avec moins de glyphosate

Plus de produits sur: www.omya-agro.ch
062 789 23 36

Utilisez les produits Omya avec précaution. Lire l'étiquette et tenir compte des avertissements et des symboles de mise en garde.